

PLAN DE PREVENTION CORONAVIRUS (COVID-19)

ENSEMBLE. PROTEGEONS LA SANTE DES RESIDENTS ET DES PROFESSIONNELS QUI S'OCCUPENT D'EUX



Madame, Monsieur,

Chaque jour, nous luttons inlassablement contre un ennemi aussi puissant qu'il est invisible.

A mesure que les connaissances scientifiques et médicales évoluent ou que de nouvelles consignes gouvernementales sont adressées aux EHPAD (plus de 7 000 établissements hébergent environ 700 000 personnes âgées en perte d'autonomie), nous renforçons et améliorons les mesures barrières visant à freiner une épidémie particulièrement contagieuse, qui touche plus gravement les personnes de 70 ans et plus.

Nous savons comme les conséquences de certaines de ces décisions peuvent être douloureuses pour vous comme pour votre proche. Soyez assuré(e) que ces mesures barrières sont appliquées de manière proportionnée, au regard de l'état de santé individuel (physique, cognitif et mental) et dans le respect du consentement de chacune et chacun des résidentes et des résidents.

Nos décisions, même si elles sont parfois difficiles à prendre, n'ont qu'un seul et même objectif : éviter la dissémination virale, voire une flambée épidémique, et ainsi protéger au mieux l'ensemble des personnes vivant et travaillant dans notre établissement.

Les dernières actions déployées, ainsi qu'un point de situation, vous sont présentés ci-après (en complément des courriers des 6, 9 et 19 mars) :

- Masques : le stock d'Etat a été débloqué pour la Nouvelle-Aquitaine la semaine dernière et la dotation des qui nous a été allouée depuis le 27 mars est suffisante pour faire face à nos besoins à date.
- Solution hydro-alcoolique : la production ayant repris en France, nos commandes ont été débloquées et les volumes livrés permettent là aussi de répondre à nos besoins d'hygiène de mains à date.
- Confinement des résidents: lors de son allocution du samedi 28 mars, le Ministre de la Santé a officiellement encouragé les EHPAD à un confinement plus strict. Aussi, depuis le lundi 30 mars, les accès entre pavillons par les étages sont fermés et les résidents y consentant sont confinés dans leur chambre : les portes ne sont pas verrouillées et, à la demande de la personne, peuvent être laissées ouvertes.

Gestion des cas suspects ou avérés

- ⇒ Notre approche, qui suit les recommandations officielles de l'Agence Régionale de Santé et s'y adapte à mesure que ces dernières évoluent, consiste en deux étapes :
 - Prise en charge des cas suspects: en cas d'apparition de signes cliniques évocateurs d'une infection au Covid-19, les médecins gériatres de notre établissement adressent les personnes concernées en structure hospitalière pour l'établissement d'un diagnostic, basé sur un double dépistage combinant un test nasal par écouvillon (analyse génétique des sécrétions prélevées par la technique dite « PCR ») et une imagerie pulmonaire (via un scanner thoracique).
 - Prise en charge des cas avérés : si le diagnostic Covid-19 est confirmé, les personnes concernées
 restent hospitalisées pour être soignées.
- ⇒ Selon cette logique, nous coopérons avec les établissements sanitaires de proximité (le CHU de Bordeaux, l'hôpital Bagatelle à Talence et l'HIA Robert Picqué à Villenave d'Ornon, la Clinique Mutualiste à Pessac, les polycliniques Bordeaux Nord Aquitaine et Bordeaux Caudéran et la clinique Jean Villar à Bruges).
- ⇒ Les cas suspects de notre établissement ont été pris en charge conformément à ce parcours de soin. Si votre proche est concerné pour une suspicion ou une confirmation d'infection, vous serez immédiatement informé(e) et tenu(e) au courant de l'évolution de son état.
- ⇒ Dans l'éventualité où la vague épidémique dépasserait la capacité d'accueil des hôpitaux et cliniques du territoire, nous avons décidé de créer une unité Covid-19 en interne, en cours de déploiement.

Appui d'experts extérieurs :

- ⇒ L'équipe mobile d'hygiène du CHU de Bordeaux nous accompagne dans la validation des protocoles de gestion du risque infectieux dans les soins prodigués aux résidents et le bionettoyage ;
- ⇒ La Sécurité Civile de Gironde et les services techniques de Bordeaux Métropole nous ont aidé à optimiser le schéma de circulation des professionnels : depuis hier 2 avril, plus aucun collaborateur en contact avec les résidents ne traverse l'établissement dans des tenues « civiles » (portées à domicile).

Comme vous le pouvez le constater, nos équipes sont pleinement mobilisées pour gérer au mieux la crise sanitaire du Covid-19. Nous vous remercions de nouveau pour tous les messages de soutien que vous nous avez adressés ces dernières semaines. Ils sont affichés à l'accueil principal.

Votre chaleur humaine et votre soutien moral nous font grand bien en ces temps difficiles, n'hésitez pas à continuer à partager vos encouragements et votre énergie positive (ehpad@terre-negre.fr).

Emmanuel CHIGNON,

Directeur

